

# Sommaire

---

## Politique

### **Une promesse du président Ouattara, bientôt honorée**

Soir Info - vendredi 28 juin 2019

### **Bédié charge encore : « Point n'est besoin de faire peur aux Ivoiriens en les menaçant »**

Soir Info - vendredi 28 juin 2019

### **Amadou Gon Coulibaly met en mission les chefs traditionnels**

L'Inter - vendredi 28 juin 2019

### **Le bureau et les commissions installés, hier**

L'Expression - vendredi 28 juin 2019

### **Plus d'un millier de femmes adhèrent au Pdcî-Renaissance**

Le Patriote - jeudi 27 juin 2019

## Conjoncture économique et sociale

### **3 millions de salariés et retraités prélevés dès le 1er juillet 2019**

Le Nouveau Réveil - vendredi 28 juin 2019

### **Seulement 160,2 milliards de Fcfa reversés par l'Etat**

LG Infos - vendredi 28 juin 2019

### **Moussa Sanogo dévoile les orientations du budget pluriannuel 2020-2022**

L'Inter - vendredi 28 juin 2019



BITUMAGE DE ROUTE A TIASSALE ET N'DOUCI / 8 kilomètres de route à bitumer à Tiassalé et N'douci. Une promesse du président de la République, Alassane Ouattara aux populations, lors de sa visite en 2014, dans le département, qui sera honorée les jours à venir.

## Une promesse du président Ouattara, bientôt honorée

8 kilomètres de route à bitumer à Tiassalé et N'douci. Une promesse du président de la République, Alassane Ouattara aux populations, lors de sa visite en 2014, dans le département, qui sera honorée les jours à venir. C'est l'assurance qu'a donnée Abou Nibi Coulibaly, conseiller technique au ministère de l'équipement et de l'entretien routier. C'était dans le cadre d'une mission qu'il a effectué le jeudi 20 juin 2019, à Trassalé. Accompagné de Bitty Kokora Pierre, Président du conseil d'administration (Pca) du Laboratoire du Bâtiment et des Travaux publics (L.B.T.P), du Directeur régional de l'Equipement et de l'Entretien routier d'Agboville, le représentant du ministre Amédé Kouakou a déclaré que le président Alassane Ouattara a, dès sa prise de fonction, fait de la réhabilitation et la construction des routes, une de ses priorités. C'est dans le cadre de la mise en oeuvre de ce programme, qu'il a décidé d'octroyer aux différents chefs- lieux de région, 15 Kilomètres de bitume et 5 kilomètres aux chefs-lieux de département. «Pour donner corps à la promesse faite aux populations de Trassalé par le chef de l'Etat, le ministre de l'Equipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou, m'a chargé de venir vous dire que les-dits travaux seront réalisés, et au lieu de 3 kilomètres, ce sont 4 kilomètres que chacune des deux localités recevra », a-t-il annoncé. Puis d'instruire les maires concernés, a l'effet de soumettre, dans les plus brefs délais, la liste des mes retenues, en privilégiant, les besoins réels de la population dans ce choix. Non ans profiter pour apaiser les préoccupations des populations, relatives à l'état du pont de Tiassalé qui, a-t-il affirmé, a déjà fait l'objet d'une expertise et sera bientôt restauré. Pour leur part, les élus, cadres et autorités coutumières ont exprimé leur joie, et redit leur satisfaction à l'émissaire du gouvernement à qui ils ont demandé de transmettre au chef de l'Etat, la profonde gratitude des peuples Elomains et Abbeys, pour ce geste de portée historique. Le Préfet de Tiassalé, Gouessé Jules, en sa qualité de président de la cérémonie, a saisi l'occasion pour faire des annonces relatives à la demande de terrain formulée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, pour la construction d'un Centre de formation technique à Tiassalé, l'ouverture d'un Commandement de la Gendarmerie nationale à Tiassalé et la visite prochaine du ministre de l'Agriculture. Pour finir; le Préfet a appelé, a son tour, les maires à sensibiliser leurs populations sur les désagréments divers que la réalisation

de ces projets de développement imposera à tous. A cet effet, une réunion d'urgence est prévue dans les tout prochains jours. Notons qu'assistaient également à la rencontre, les représentants de l'Entreprise Pfo, chargée des travaux; de l'Agence de gestion des routes de Côte d'Ivoire (Ageroute), le maître d'ouvrage, et du Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd).

**TRAORÉ YACOUBA DIARRA**



BUREAU POLITIQUE DU PDCI, HIER / « Le gouvernement a failli »

## Bédié charge encore : « Point n'est besoin de faire peur aux Ivoiriens en les menaçant »



Henri Konan Bédié a laissé entendre qu'il n'a pas peur du pouvoir Rhdp. (Ph. DR)

17h 01, ce jeudi 27 juin 2019, Henri Konan Bédié, le président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PdcI-Rda), ouvrait, à la maison de son parti, à Cocody, les travaux du Bureau politique. Le chef du parti septuagénaire a encore porté la charge contre le pouvoir, accusant le gouvernement d'avoir failli à régler des problèmes cruciaux qui touchent les Ivoiriens. Vêtu d'une chemise cousue sur mesure dans le pagne officiel de son parti, Henri Konan Bédié, d'une fraîcheur remarquable, a ri des réactions du gouvernement et des cadres du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), après sa sortie sur l'orpaillage clandestin et la fraude sur la nationalité, le 5 juin dernier; à Daoukro. À l'entendre, le pouvoir Ouattara ne fait pas peur. « Le gouvernement a failli et (qu') il est dans l'incapacité de répondre aux aspirations du peuple ivoirien. Que le gouvernement a atteint, vraisemblablement, les limites de ses compétences. En conséquence, point n'est besoin de faire peur aux Ivoiriens en les menaçant d'arrestation, pour des délits imaginaires, à l'approche de l'échéance électorale d'octobre 2020 », a asséné M. Bédié. Nous assistons, malheureusement, à un net recul démocratique dans plusieurs domaines de la vie de notre nation. Sans être exhaustif, je peux citer les dérives des tenants du pouvoir exécutif, en termes de menaces sur l'intégrité des partis politiques de l'opposition par l'immixtion du parti unifié Rhdp, pour troubler et désorganiser leur fonctionnement, les libertés individuelles des citoyens, car obligation leur est faite d'adhérer au parti

unifié Rhdp, obligatoirement comme ce fut le cas de certains responsables d'institutions et de services publics, qui ont été contraints d'adhérer à ce parti pour être reconduits dans leur fonction ; quand d'autres ont été limogés de leur fonction, pour avoir refusé de se soumettre à ce chantage anti-démocratique, les libertés d'expression et d'opinion sur de graves faits de société », a-t-il affirmé. « M'exprimant récemment sur les phénomènes de l'orpaillage clandestin, avec son corollaire de bandes armées, de la fraude sur la nationalité ivoirienne, des conflits inter-communautaires et des pressions sur le foncier rural et de leurs conséquences sur la paix sociale dans toutes les localités concernées, je me suis vu rétorqué par le gouvernement, dans un communiqué officiel, que ces constats, dûment connus de l'opinion nationale et internationale, n'avaient pas lieu d'être faits par mes soins, car ma qualité d'ancien chef de l'État m'astreint au devoir de réserve, sous peine de poursuite judiciaire. En un mot, le gouvernement ivoirien demande à l'opposition politique, dont l'une des missions est de formuler des critiques sur l'état de la nation et de l'action gouvernementale, de garder le silence et d'abandonner les citoyens, en proie à l'angoisse, aux craintes et à la misère sociale, dont les plus affligées », a dénoncé le « Sphinx de Daoukro Selon lui, en effet, le pouvoir d'Abidjan refuse de « créer un cadre propice de concertation élargie avec les partis politiques de l'opposition ivoirienne significative et les organisations non gouvernementales, pour la réforme profonde de la commission électorale indépendante Henri Konan Bédié a décrié « le rattrapage ethnique érigé en mode de gouvernement, pour l'accès aux emplois publics strictement réservés à un groupe ethnique, dit antérieurement défavorisé, la déscolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, convoyés pour travailler sur les sites d'orpaillage clandestins et dans des plantations de cultures de rente, café et cacao, les effets néfastes de l'orpaillage clandestin et des plantations installées dans des forêts classées sur l'équilibre des écosystèmes, entraînant la pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau par du cyanure En face de ces problèmes qui l'a soulevés, le président du PdcI-Rda a dit relever un silence coupable du gouvernement. Et pour cause, « dans le même temps, j'observe un silence et une indifférence totale du gouvernement, face aux dérives verbales provenant d'une députée du parti unifié Rhdp qui, s'adressant à des imams, dans une mosquée, a demandé l'union des membres de la

communauté musulmane pour la conservation du pouvoir  
d'État jusqu'en 2050.

**HERVÉ KPODION**

Situation socio-politique

# Amadou Gon Coulibaly met en mission les chefs traditionnels



**Amadou Gon Coulibaly a invité les garants de la tradition à être des artisans de la paix.** (Ph. DR)

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, a procédé, jeudi 27 juin 2019, à Bouaké, à la mise sous tension du village de Ahodji situé sur l'axe Bouaké-Ndjebonoua, et du quartier Houphouet-ville. En présence des ministres Abdourahmane Cissé, Amadou Koné et Sidi Touré, le chef du gouvernement a saisi l'occasion pour confier une mission de paix et de cohésion sociale aux nombreux chefs traditionnels qui ont pris d'assaut la place publique du village d'Ahodji. Amadou Gon Coulibaly a invité les garants de la tradition à être des artisans de la paix pour éviter à la Côte d'Ivoire de retomber dans les situations difficiles qu'elle a déjà connues. «Chers chefs traditionnels, chefs de communauté, ce n'est pas pour rien que te président de la République a décidé de ta création de la chambre des rois et chefs traditionnels et qu'il en a fait une institution de la République. Il a valorisé vos fonctions, il a valorisé vos attributs. En retour, vous devez l'accompagner pour pacifier définitivement la Côte d'Ivoire. Vous devez parler aux enfants de Côte d'Ivoire pour leur dire que c'est dans la paix, dans le rassemblement et dans la concorde que nous allons relever tous les défis qui se présentent à nous», a dit le Premier ministre. Il a ajouté que la Côte d'Ivoire est sur la bonne voie et a invité la population à accompagner le président Alassane Ouattara dans sa vision de

développement socio-économique. «Population de Gbéké, rassemblons-nous dans la paix et la concorde comme un seul peuple d'une même nation afin de relever avec son excellence Alassane Ouattara, le seul vrai défi qui vaille la peine de mener une bataille à savoir le défi du développement économique et social de notre pays», a émis l'ancien secrétaire général de la présidence de la République. Relativement à la cérémonie de mise sous tension, Amadou Gon Coulibaly, a indiqué que Ahodji a été choisi comme village symbole pour les 13 localités de Gbéké mises en service entre janvier et mai 2019, dans le cadre du programme national d'électrification rurale du gouvernement. Ces travaux ont coûté 100 734 688 fcfa. Selon le Premier ministre, de 2012 à fin 2018, ce sont au total 32 localités qui ont été électrifiées dans le département de Bouaké. Ces travaux ont fait passer le nombre de localités électrifiées de 75 en 2011 à 107 à fin 2018 sur 241 localités soit un taux de couverture de 31, 12% à 44,40% à fin 2018.

**ABDOUL CISSÉ**



Fonctionnement du sénat / Les sénateurs ont procédé par consensus, jeudi, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny à la mise en place du sénat ainsi que les différentes commissions et à la désignation des membres de celle-ci.

## Le bureau et les commissions installés, hier



Jeannot Ahoussou Kouadio est heureux de la mise en place des organes de son institution. Ph. : Dr

C'est fait ! Le Sénat a désormais son Bureau et ses six commissions. Les sénateurs ont tenu compte des équilibres politiques à la grande satisfaction de leur président, Jeannot Ahoussou Kouadio. «Au terme de nos travaux, je voudrais féliciter chacun des membres du bureau et je les en assure déjà, ils auront une énorme charge de travail. Qu'ils soient vices présidents, questeurs, secrétaires présidents de commission, rapporteurs la charge du travail sera énorme», a déclaré Jeannot Ahoussou Kouadio. «Nous venons d'accomplir un acte majeur qui rend notre institution opérationnelle. A titre personnel, je m'en réjouis fortement parce que figurez-vous, depuis l'année dernière, j'étais le seul organe. J'étais à la fois président, rapporteur, questeur. Je faisais tout. Et comme quelque part dans ma vie politique, on dit je suis un cumulard, j'ai tellement cumulé qu'aujourd'hui, je veux partager avec vous. Je me félicite du travail que nous venons de faire >>, a-t-il ajouté. Avant de remercier le président de la République de son appui et de sa confiance constants depuis la création du Sénat». Selon lui et conformément à l'article 9 du Règlement de l'institution qu'il dirige, il notifiera dans les prochains jours la liste de la constitution du Bureau du Sénat au président de la République et transmettra au terme de l'article 16 dudit Règlement, la liste des membres des commissions permanentes au Secrétariat du Gouvernement pour publication au Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire. Pour lui, les sénateurs sont désormais prêts à recevoir du président de la République tous les projets de

lois. Il a également rappelé à l'attention des sénateurs qu'ils peu vent aussi, en tant que parlementaires, individuellement ou par affinité politique, initier des propositions de lois. Il les a rassurés que toutes les conditions de l'établissement de la navette parlementaire sont remplies. Dans ce cadre, il les a invités à tenir compte de cette nouvelle réalité afin de prendre les dispositions pour assurer leur présence effective aux travaux. << J'attache du prix à ce que cette obligation soit respectée scrupuleusement. On n'a pas besoin de le rap- peler aux sénateurs. Vous êtes tenus de participer à toutes les activités auxquelles l'institution est régulièrement invitée à prendre part. Il convient de faire observer que le mandat du sénateur ne saurait nullement être considéré comme relevant d'une activité subsidiaire, secondaire. L'activité principale c'est le Sénat. Nous devons donc consacrer l'essentiel de notre temps et de notre énergie à bâtir le Sénat. Nous avons cette chance d'avoir cet enfant qui est né dans nos bras nous devons l'élever, l'accompagner pour qu'il grandisse pour les générations futures», a vivement recommandé le chef du Parlement. En outre, il a instruit les sénateurs sur les défis à relever par l'institution. << Nous avons un défi à relever et la Côte d'Ivoire tout entière nous regarde. Sachons être à la hauteur des attentes placées en nous par son excellence monsieur le président de la République et à l'ensemble du peuple de Côte d'Ivoire qui croit et compte sur nous pour le renforcement de la démocratie et la consolidation de l'Etat de droit dans notre pays», a conclu le président du Sénat.

DABOU / « Rhdp nous sommes, Pdcî nous restons ». C'est par cette périphrase que le ministre de l'Economie numérique, président de la cérémonie d'adhésion de 1500 femmes des Grands Ponts au RHDP, par le biais de Pdcî-Renaissance, a conclu mercredi dernier son message politique

## Plus d'un millier de femmes adhérent au Pdcî-Renaissance



Le 19ème conseil des ministres de l'année 2019 a été présidé par le Président de la République, Alassane Ouattara.

« Rhdp nous sommes, Pdcî nous restons ». C'est par cette périphrase que le ministre de l'Economie numérique, président de la cérémonie d'adhésion de 1500 femmes des Grands Ponts au RHDP, par le biais de Pdcî-Renaissance, a conclu mercredi dernier son message politique. C'était à l'hôtel Akparo de Dabou. Le ministre, dans son message, a exalté les idéaux de la philosophie politique de Félix Houphouët-Boigny. Aux femmes qui ont pris la courageuse décision de franchir le pas, Claude Isaac Dé leur a rappelé la justesse et la pertinence de leur choix. « En choisissant Pdcî -Renaissance pour rejoindre les rangs du RHDP, vous avez choisi la meilleure voie qui conduit à la paix et au développement » a-t-il expliqué. Aussi s'est-il longuement étendu sur la nécessité pour les Ivoiriens de se réapproprier les enseignements de l'ex-président de la Côte d'Ivoire et fondateur du Pdcî-Rda. « Nous devons prôner la paix dans nos villages, villes, quartiers et petits hameaux, si nous voulons nous servir du développement pour parvenir à l'émergence », a lancé le ministre Issac Dé. Une mission d'autant plus aisée que le Président de la République Alassane Ouattara, le Vice-Président Daniel Kablan Duncan et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, a-t-il souligné, s'efforcent au quotidien à créer les conditions de retour d'une vraie paix. Il s'est également appesanti sur le microsystème Adioukrou et Aladian où la paix doit être une culture. « A Dabou, nous devons prôner la paix ainsi qu'à Jacquelineville. Les querelles et les divisions inutiles ne servent à rien » a-t-il averti. Le ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du

Service public, marraine de ladite cérémonie, était représentée par Mme Kendja Aimée. Elle a félicité les femmes qui ont fait confiance au Président Alassane Ouattara. Mme Kendja leur a surtout rappelé leur sens de responsabilité et de discernement. « Je vous demande de fermer vos oreilles à toutes ces déclarations qui appellent à la haine et à la xénophobie », a-t-elle insisté. Quant à la présidente de la Coordination des femmes du Mouvement Pdcî-Renaissance, région des Grands Ponts, Mme Mireille Gnagne Adou, cheville ouvrière de cette grande mobilisation, elle a exprimé sa fierté face à la réussite de cette organisation. Aussi a-t-elle exprimé sa gratitude au ministre Raymonde Goudou Coffie pour son soutien. Le Mouvement Pdcî-Renaissance, pour rendre plus opérationnelles les équipes sur le terrain, a offert aux bureaux des 42 villages de Dabou, la somme de 4 millions. Et le ministre, président de la cérémonie, a donné une enveloppe de 5 millions pour que les femmes s'achètent du matériel agricole pour leur autonomisation à travers des activités génératrices de revenus. Il est donc de noter que M. Akpa Prosper, membre de ce mouvement et du Rhdp et chef du cabinet du vice-président Daniel Kablan Duncan, et Yédé Gnagne Claude, maire de Dabou, ont participé à cette rencontre de mobilisation.

A.C



Couverture maladie universelle / La Couverture maladie universelle franchira une nouvelle étape dans sa phase de généralisation.

## 3 millions de salariés et retraités prélevés dès le 1er juillet 2019

La Couverture maladie universelle franchira une nouvelle étape dans sa phase de généralisation. Les cotisations assujetties à cette assurance prioritaire et obligatoire pour toute personne vivant sur le territoire ivoirien sont fixées à 1000Fcfca par personne par mois par le gouvernement. Les montants seront prélevés systématiquement partir au 1er juillet 2019 aux salariés du privé, fonctionnaires, agents de l'Etat, militaires, gendarmes, policiers (Enrôlés ou non), directement à la source (Trésor ou solde), Cnps ou Cgrae. Les travailleurs du secteur informel sont invités, à partir du 1er juillet 2019, à payer soit par ordre de virement bancaire à partir de leur compte inscrit dans les livres des banques partenaires que sont à ce jour la Cnce et la Bni. Ils peuvent aussi envoyer leur cotisation via les transferts d'argent des opérateurs de téléphonie mobile et des institutions de microfinances. L'information a été donnée par Madi Sako, directeur du système d'information de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), lors de l'atelier qu'il a animé à l'attention des journalistes, le jeudi 13 juin 2019, au Plateau. A l'en croire, plus de 3 millions de personnes enrôlées sont concernées par le début de cette opération de prélèvement. Il a terminé en exhortant les populations à se faire enrôler et celles déjà enrôlées, à aller retirer leur carte. Après lui, Dr Christian Brou, directeur des prestations de la Cnam, a fait une communication sur les actes et la tarification de la Cmu. Pour un bon déroulement du processus, il a exhorté les populations à respecter la pyramide sanitaire (Csr, Csu com, Fg, Chr, Chu). « La Cmu prend en compte les actes des médecins, des infirmiers et sages-femmes diplômés d'Etat des établissements sanitaires publics ou investis de mission de services publics. Les soins d'urgence sont post payés. Les accouchements par voie haute ou voie basse, les transfusions sanguines, les hospitalisations, soins dentaires etc sont couverts à 70% » a-t-il faire savoir.

**FOUMSÉKÉ COULIBALY**

Gestion des collectivités en 2018 / En 2018, les appuis budgétaires de l'Etat en direction des collectivités, se sont chiffrés a 160, 2 milliards de Fcfa, composés de 97,9 milliards de Fcfa au titre des quotes-parts d'impôts rétrocédées et 62,3 milliards de Fcfa pour les subventions octroyées.

## Seulement 160,2 milliards de Fcfa reversés par l'Etat



**Assahoré Konan Jacques,  
Dg du Trésor public.**

composés de 97,9 milliards de Fcfa au titre des quotes-parts d'impôts rétrocédées et 62,3 milliards de Fcfa pour les subventions octroyées. Ces subventions et quotes-parts d'impôts représentent 61,87 des recettes recouvrées par les collectivités territoriales. L'information est de M. Ya po Akpess Bernard, Directeur de cabinet adjoint, du ministre de l'Economie et des Finances, M. Koné Adama. C'était à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du séminaire de sensibilisation sur la gestion administrative et financière des collectivités territoriales et des districts autonomes à Sofitel Ivoire d'Abidjan, depuis hier 27 juin 2019. Au nom du ministre Koné Adama empêché, M. Akpess a salué la forte présence des maires, présidents de Conseils régionaux et gouverneurs de Districts qui ont répondu nombreux à l'appel de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique ( Dgtcp). Il n'a pas manqué de leur dire que les efforts consentis par l'Etat, contrastent fortement avec les potentialités réelles des collectivités qui demeurent insuffisamment exploitées. «Cette situation nous interpelle tous. car la dynamique de croissance de notre pays ne saurait s'accommoder; encore longtemps, de finances publiques locales faibles», a-t-il ajouté. D'où tout l'enjeu de ces assises qui visent avant tout, à sensibiliser ces élus locaux, à relever la mobilisation des ressources propres, les renforcements de capacités des acteurs de la gouvernance locale qui revêt un caractère prioritaire, pour bénéficier des outils et des rudiments indispensables à l'exercice de leurs fonctions. Comme l'a rappelé M. Assahoré Konan Jacques, Dg du Trésor et de la Comptabilité publique (Dgtcp). «En prenant cette initiative d organiser ces assises, la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique entend renforcer les capacités des autorités décentralisées en vue d'une gestion plus optimale de leurs entités. Il s'agira plus spécifiquement de consolider les acquis des élus locaux sur le régime juridique et procédures liées à la gestion budgétaire, financière et comptable des collectivités territoriales», a dit M. Assahoré.

**BAMBA MAFOUMGBÉ**

En 2018, les appuis budgétaires de l'Etat en direction des collectivités, se sont chiffrés a 160, 2 milliards de Fcfa,

FINANCES PUBLIQUES / Le gouvernement ivoirien, dans le souci d'améliorer la gestion des finances publiques, s'est engagé dans des réformes visant notamment l'implémentation de la gestion axée sur les résultats et l'introduction de la pluri annualité a travers le budget-programme.

## Moussa Sanogo dévoile les orientations du budget pluriannuel 2020-2022



Le secrétaire d'État en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo (au milieu), a répondu aux questions des députés relativement au Dpbep. (Ph. DR)

Le gouvernement ivoirien, dans le souci d'améliorer la gestion des finances publiques, s'est engagé dans des réformes visant notamment l'implémentation de la gestion axée sur les résultats et l'introduction de la pluri annualité a travers le budget-programme. Le secrétaire d'Etat en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo était, jeudi 27 juin 2019, à l'hémicycle, à Abidjan-Plateau, où il a présenté aux députés le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle [Dpbep 2020-2022]. Il a précisé que le document a été élaboré sur la base de données provisoires "qui pourraient connaître quelques évolutions du fait des informations nouvelles qui pourraient intervenir dans les mois à venir avant la présentation du projet de budget au Parlement". Au titre des perspectives économiques et financières 2020-2022, Moussa Sanogo a souligné que l'accent sera mis sur la bonne gouvernance financière. Il a confié que la politique budgétaire de l'État sur la période 2020-2022 visera à accroître l'efficacité du recouvrement des recettes intérieures, à consolider la maîtrise des charges de fonctionnement ainsi que de l'endettement public. "Ainsi, le projet de budget de l'État pour l'année 2020 enregistrerait une hausse de 9,8% pour s'établir 8 048,4 milliards de fcfa. Ce niveau devrait continuer de s'accroître pour atteindre 9 283,1 milliards de fcfa en 2022», a-t-il mentionné. Moussa Sanogo a informé les parlementaires que les ressources budgétaires sur la période 2020-2022 resteront dominées par les recettes intérieures [78,8% en moyenne]. Les

ressources fiscales, de l'avis de ce dernier, devraient passer de 2 233,8 milliards de fcfa en 2020 à 2 711,9 milliards de fcfa en 2022 pour la fiscalité intérieure et de 1 717,7 milliards de fcfa en 2020 à 1 968,8 milliards de fcfa en 2022 pour la fiscalité de porte, «soit des progressions respectives de 21,4% et de 14,6%. Ces évolutions seraient rendues possibles grâce à l'impact des réformes fiscales et douanières et aux efforts des régies financières». Les recettes non fiscales attendues sont de 96,1 milliards de fcfa en 2020 ; 79,9 milliards de fcfa en 2021 et 89,3 milliards de fcfa en 2022. Les emprunts sur les marchés monétaires et financiers projetés à 1 514 milliards de fcfa en 2020 ; 1 450 milliards de fcfa en 2021 et 1 500 milliards de fcfa en 2022. Les ressources extérieures, constituées d'appuis budgétaires et de financements extérieurs des projets, sont prévues à 1 716,8 milliards de fcfa en 2020; 1492,2 milliards de fcfa en 2021 et 1 643,5 milliards de fcfa en 2022. Les recettes affectées des comptes spéciaux du trésor, sont attendues 'a 759,4 milliards de fcfa en 2020 ; 819 milliards de fcfa en 2021 et 898,7 milliards de fcfa en 2022. Les projections des dépenses budgétaires font ressortir, selon Moussa Sanogo, une prédominance des dépenses d'investissement [30,5%], suivies du service de la dette publique [25,5%] et des dépenses de personne [121,5%]. Les priorités du gouvernement sur la période 2020-2022, concernent l'enseignement, la santé, l'emploi, le logement, l'accès à l'eau et à l'électricité et le renforcement de la sécurité et de la lutte contre le grand banditisme.